

Bourlier François
1 rue de Chambrotte
70190 Recologne les Rioz
N° 0640441530

Mme Milesi Nicole
Mairie de Frétigney Velloreille
70130

Madame le Maire,

Suite à notre réunion du 21 septembre 2023 à la Mairie de Frétigney supervisée par Mr Boulet de la DDT ou vous aviez convoqué les propriétaires de la zone 1AUR en vue d'une entente suite à ma demande de CU opérationnel que j'ai formulé le 08/06/2023.

Vous avez pu vous rendre compte mêmes huit ans après que le projet est irréalisable malgré tous mes efforts concernant la réalisation de ce certificat d'urbanisme de catégorie B où comme vous avez pu aussi constater je ne bloquais en aucun cas tout accès qui aurait pu être demandé.

De plus lors de l'enquête du dernier PLU nous avons, ma sœur et moi-même, rédigé une requête au commissaire enquêteur qui reprenait trais pour trais le contenu de votre réunion du 21 septembre 2023.

A ce jour j'ai appris que l'intercommunalité des monts de Gy dont vous êtes la présidente allait modifier les cartes du PLUI, comme la commune de Frétigney fait partie de cette dernière, je suis en droit de m'inquiéter pour le devenir de mes terrains. C'est pourquoi je vous formule ma demande qui est de passer la parcelle 61 et 67, longeant la route menant à Recologne-lès-Rioz, à bâtir sans que celle-ci fasse partie d'un aménagement d'ensemble. Surtout que ces 2 parcelles sont desservies par l'électricité et que le reste des réseaux sont tous à proximité (toutes ces données sont détaillées dans le CU déposé le 08/06/2023).

Je vous laisse le bon soin d'orienter ma demande vers des personnes compétentes, avec lesquelles vous allez travailler sur ce projet.

Cordialement,

François Bourlier.

un pour
aupres de
BIDD